

COMMISSION NATIONALE KENPÔ



INFORMATIONS POUR LES COACHES 2ND CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MMA

5 septembre 2017

Les professeurs/entraîneurs se présentant en tant que coaches doivent :

-Être majeurs et répondre aux critères d'accréditation: Accréditations 10€.
(L'Accréditation de la saison en cours leur sera demandée ou vérifiée sur la base de donnée fédérale si les coaches ne la présentent pas).

- L'Accréditation est OBLIGATOIRE, elle sera glissée dans votre porte-carte de coach.)

-Porter la carte d'accréditation spécifique pour les coaches. (Aucun accompagnateur ou parent ne sera autorisé à circuler dans les zones de compétitions, dans le cas contraire la compétition sera interrompue).

-Porter une tenue sportive réglementaire : survêtement complet pantalon et veste de survêtement à l'effigie du club, survêtements ou t-shirts neutres acceptés, les survêtements, sweats ou t-shirts d'équipes de sports (OM, Chelsea, Barcelone, Chicago Bulls) ne seront pas autorisés, les chaussures de sport sont également obligatoires. 1 coach et un adjoint sont admis et doivent porter la même tenue de sport (au moins le même t-shirt).

-Avoir un comportement exemplaire en toute circonstance.

-Respecter les zones qui leurs sont attribuées pour coacher.

拳
法

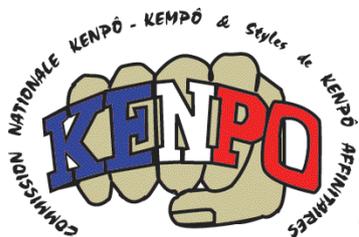
COMMISSION NATIONALE KENPÔ

拳
法

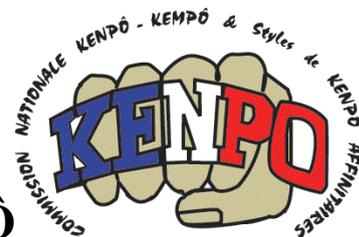
237 ter, Avenue Sainte Marguerite 06200 Nice- FRANCE

e-mail : contact@kenpo-france.com site web : www.kenpo-france.com

Tél. : 06 62 13 18 21 & Fax : 00 33 (0) 4 93 71 18 21



COMMISSION NATIONALE KENPÔ



-Rester assis sur les chaises mises en place pour le coaching. Les coaches ne doivent pas se lever de leurs chaises durant tout le temps des combats. Il ne doit pas taper contre la cage ou sur quoique ce soit pour faire du bruit. Le coach DOIT commencer et terminer le match en même temps que son athlète.

-En aucun cas le coach ne doit rentrer dans la cage sans l'autorisation de l'arbitre central ou du corps arbitral.

-Si un coach ne respecte pas les règles d'éthique et de bonne conduite, il se verra retirer la carte d'accréditation par le Directeur des arbitres et ne pourra plus coacher pendant tout le temps du championnat. (En fonction de la gravité des faits, la commission disciplinaire de la fédération pourrait être saisie)

-Durant toute la durée de la compétition le coach est responsable du comportement et des actes des athlètes et accompagnants de son club. Le club pourra être sanctionné en cas de débordement.

-Deux cartes de coaches seront délivrées par club. Un troisième coach pourra éventuellement épauler les deux premiers en cas de passages simultanés des élèves du club et devra faire sa demande auprès de la commission sportive. Il restera en dehors de la cage.

-Les coaches DEVRONT remonter dans les tribunes S'ils n'ont plus d'athlètes en lice.

-Les cartes d'accréditation doivent être rendues à chaque fin de compétition.

Eric LA ROCCA

Président de la Commission Nationale de Kenpô & AMM

拳
法

COMMISSION NATIONALE KENPÔ

拳
法

237 ter, Avenue Sainte Marguerite 06200 Nice- FRANCE

e-mail : contact@kenpo-france.com site web : www.kenpo-france.com

Tél. : 06 62 13 18 21 & Fax : 00 33 (0) 4 93 71 18 21